

Il ne portait que trois croix. En Afrique, c'est un continent immense. Le sang y coule de toutes parts des veines de millions de Noirs, mêlé aux larmes des mères, devant lesquelles on massacre leurs fils. L'abandon cruel, de parti-pris, est pratiqué honteusement, prêché même par quelques-uns, qui trouvent qu'on peut bien laisser se continuer, sans s'émouvoir, ce qui dure depuis tant de siècles, et qui ne rougissent pas de le déclarer au monde ! Dans l'Afrique intérieure, le cri de désespoir du Calvaire sort de toutes les poitrines : " Pourquoi sommes-nous abandonnés." Et chose plus triste encore, nous commençons à deviner, jusqu'au sein de l'Europe, la cupidité, la débauche, la haine prêtes à s'unir pour la continuité de ce long martyre."

Bien des bonnes âmes, parmi nous, ne manqueraient pas de prendre part à la croisade pacifique contre la traite des Noirs infortunés, en récitant la prière suivante :

" O Mère de miséricorde, vous qui avez vu votre Fils, revêtu de la forme des esclaves, mourir sous vos yeux de leur mort cruelle ; ô vous qui l'avez, en conformité avec la volonté de son Père, volontairement sacrifié pour sauver tous les hommes de l'esclavage, ayez pitié, nous vous en supplions, des pauvres Noirs africains, exposés en si grand nombre à toutes les horreurs et à toutes les hontes de la servitude ! Obtenez-leur enfin miséricorde, par les mérites de la Passion de votre divin Fils ? Arrachez-les à la cruauté de leurs bourreaux et conduisez-les à la lumière et à la liberté des enfants de Dieu ! C'est ce que nous vous demandons, ô Vierge sainte, en retour du culte et de la confiance filiale que nous vous avons voués.

" Notre-Dame d'Afrique, priez pour nous et pour les esclaves africains ! "

Médisance et Jugements téméraires.

I

La médisance et la calomnie, quoiqu'abominables devant Dieu, ne laissent pas d'être des vices très communs :

1o Parmi les plaideurs, qui pour l'ordi-

naire ne pensent jamais bien l'un de l'autre ; et, par un aveuglement déplorable, se déchireront par la médisance. O Chrétiens ! où est votre religion ? Eh quoi ! un procès vous donne-t-il droit de violer toutes les lois de la charité ? Ne savez-vous pas que selon le précepte de Jésus-Christ, vous devez aimer votre prochain comme vous-même, par conséquent plus que vos biens ? que, quoiqu'il vous ait fait tort, il n'en est pas moins votre prochain, et que vous devez ménager sa réputation, comme vous voudriez qu'on ménageât la vôtre ? Si on vous fait tort, il vous est permis de demander une réparation par des voies légitimes ; mais il ne vous est pas permis de vous venger par votre langue.

2o La médisance règne encore parmi les ennemis et les envieux. Tous les jours vous dites que vous ne voulez pas de mal à cette personne : pourquoi donc en parlez-vous désavantageusement ? N'est-ce ce pas lui vouloir du mal, que de lui en faire ? A moins que vous ne lui ôtiez la vie et les biens, pouvez-vous lui faire plus de mal que de lui ôter sa réputation ? Ne savez-vous pas qu'un coup de langue est souvent plus funeste qu'un coup d'épée ?

3o Médisance dans les compagnies, où l'on ne se divertit qu'aux dépens de la réputation d'autrui ; médisances dans les familles, où pour l'ordinaire l'on ne s'entretient que de la conduite et des affaires des autres. Une personne penso t-elle à s'établir, à se marier, à prendre un emploi ? aussitôt l'envie se déchaîne ; par les médisances d'une langue flatteuse, ou par un faux zèle, on fait échouer les entreprises d'une personne innocente, et perdre sa fortune. Quelle malignité !

4o Enfin la médisance est ordinaire entre les amis, Je n'ai rien, dit-on, de caché pour mes amis ; tant pis ; cette maxime est très-bizarrable. Vous devez cacher à un ami ce que vous ne pouvez lui découvrir sans offenser Dieu. Ce n'est pas aimer une personne que de lui dire ce qu'elle ne doit pas savoir, et ce qu'elle ne peut écouter sans orime ou sans danger.